

Décision 01-D-61 du 02 octobre 2001

relative à des pratiques relevées à l'occasion
d'un marché de renouvellement de la
couche de roulement en béton bitumeux
ultramince sur les routes du département
des Vosges

Posted on: 02 octobre 2001 | Secteur(s) :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine


Ministre délégué aux finances et au
commerce extérieur

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s) concernée(s)

Eurovia Grands-Projets et Industries
(anciennement dénommée Viafrance),
SCR Epinal, SCREG Est



Lire

le texte intégral de la décision

74.26 Ko